

SOMMAIRE

#1	La méthodologie Bilan Carbone®	p.3
#2	Les résultats globaux	p.7
#3	La cible de réduction	p.10

penelope

LA METHODOLOGIE BILAN CARBONE®



La méthode



Méthode créée par JM JANCOVICI en 2002 en collaboration avec l'ADEME



Evaluation des émissions de GES de l'activité d'une organisation sur 1 an



Avoir un ordre de grandeur des postes d'émissions et réduire son empreinte carbone



Méthode monocritère avec l'impact uniquement sur l'effet de serre



Elle prend en compte l'ensemble des flux dont dépend l'organisation



La méthode ne permet pas de soustraire la séquestration carbone (dé-artificialisation, renaturation...) aux émissions induites de l'entreprise

Le calcul des émissions de GES



CO,

Le dioxyde de carbone, issu de la **combustion des énergies fossiles**, principal responsable des émissions anthropiques.



CH

Le méthane, issu de la **décomposition organique**, phénomène qui intervient dans les installations de stockage des déchets, rumination des bovins, rizières, ...



 N_2O

Le protoxyde d'azote issu de l'**épandage d'engrais** dans l'agriculture et de certains **reflux de l'industrie chimique**.



HFC PFC SF₆

L'ensemble des gaz sont inclus dans le calcul, **principalement les gaz réfrigérants** contenus dans les dispositifs de climatisation ou de froid.



La comptabilisation des émissions différentie :

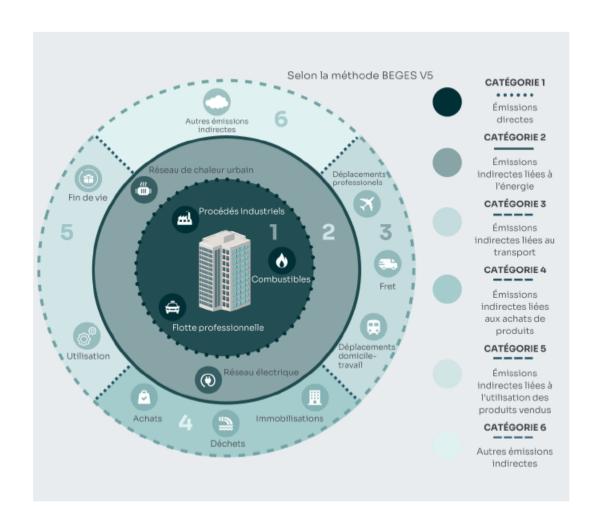
Les **émissions anthropiques**, issues de l'activité humaine, comme la combustion d'énergie fossile.

Et les **émissions biogéniques**, qui s'inscrivent dans un cycle du carbone court et naturel. Par exemple, le carbone relâché par l'incinération de déchet organique correspond à celui qui a été absorbé par photosynthèse lors du cycle de vie du déchet.

Les émissions biogéniques sont traitées séparément dans le bilan GES.

J

Les scopes du Bilan Carbone®



L'évaluation se fait en ${\bf CO_2e}$ et prend en compte ${\bf TOUS\ LES\ GES.}$

Elle prend en compte **L'ENSEMBLE DES FLUX DONT DÉPEND** l'organisation.

C'est une méthode **D'AIDE À LA DÉCISION** qui n'a pas pour but de déterminer un responsable.

LES RESULTATS GLOBAUX



Bilan carbone - par catégorie

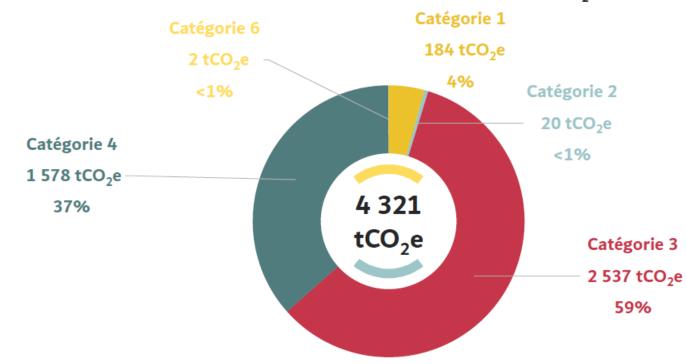
LE GROUPE PÉNÉLOPE A ÉMIS 4 321 tCO₂e, DONT 97% CORRESPONDENT A DES ÉMISSIONS INDIRECTES



Ce Bilan Carbone comprend l'ensemble des émissions de GES de Pénélope, c'est-à-dire les émissions directes et indirectes.

95% des émissions de GES sont relatives aux émissions indirectes (ancien scope 3).

ÉMISSIONS DE GES PAR CATÉGORIE (EN tCO2e)





Bilan carbone - par poste d'émission

LES DÉPLACEMENTS ET LES INTRANTS REPRÉSENTENT 92% DES ÉMISSIONS DE GES DU GROUPE PÉNÉLOPE

9

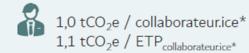




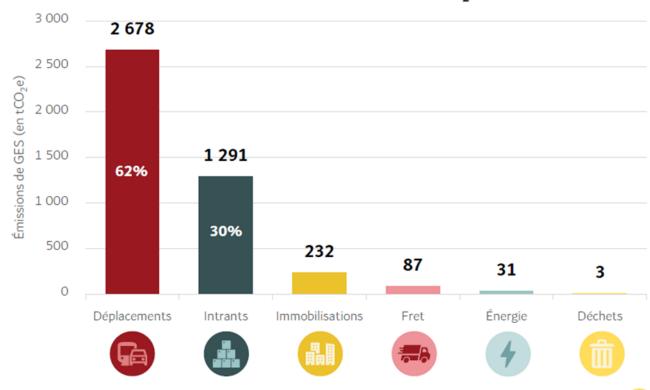
En 2023, le Groupe Pénélope a émis 4 321 tCO₂e.

L'analyse des postes d'émission souligne :

- L'enjeu prépondérant associé aux déplacements
- · La part non négligeable des intrants
- La faible contribution des autres postes

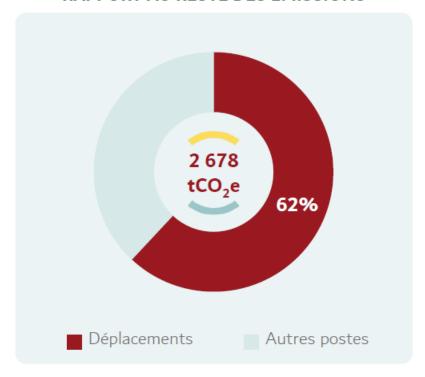


RÉPARTITION DES ÉMISSIONS DE GES PAR POSTE D'ÉMISSION (EN tCO₂e)

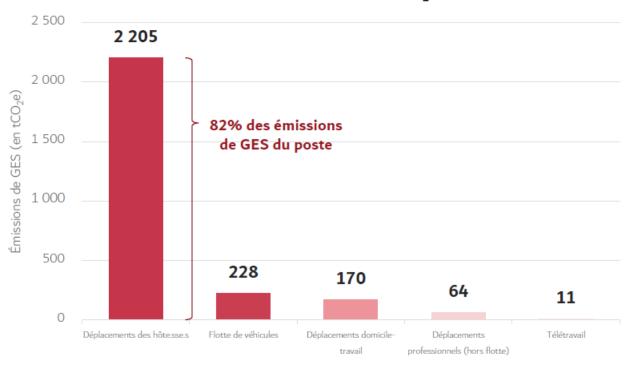


Bilan carbone - déplacements

ÉMISSIONS DE GES DES DÉPLACEMENTS PAR RAPPORT AU RESTE DES ÉMISSIONS

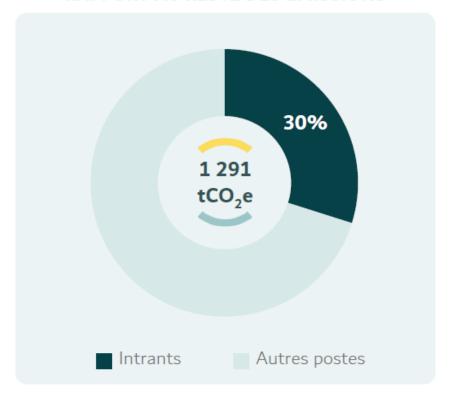


RÉPARTITION DES ÉMISSIONS DE GES DES DÉPLACEMENTS (EN tCO₂e)

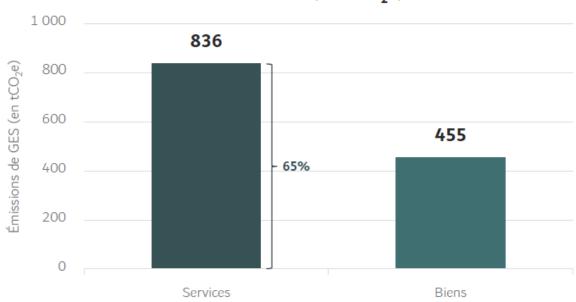


Bilan carbone - intrants

ÉMISSIONS DE GES DES INTRANTS PAR RAPPORT AU RESTE DES ÉMISSIONS



RÉPARTITION DES ÉMISSIONS DE GES DES INTRANTS (EN tCO₂e)





Les achats de **services** correspondent à l'ensemble des missions réalisées pour le compte du Groupe Pénélope par des **prestataires externes**.



Les achats de biens sont les achats de produits physiques, auprès des fournisseurs.

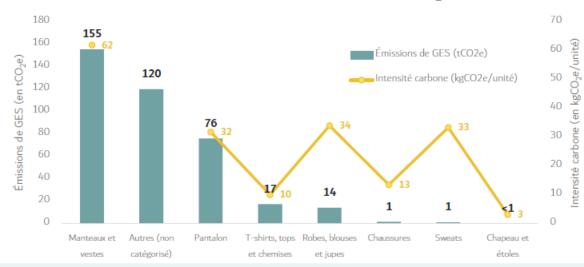
Bilan carbone – intrants – focus sur les achats de biens

LES ACHATS DE TEXTILE REPRÉSENTENT 84% DES ÉMISSIONS DE GES DES ACHATS DE BIENS

ÉMISSIONS DE GES DES ACHATS DE BIENS PAR SOUS-POSTE



RÉPARTITION DES ÉMISSIONS DE GES DES ACHATS DE TEXTILE (EN tCO₂e)



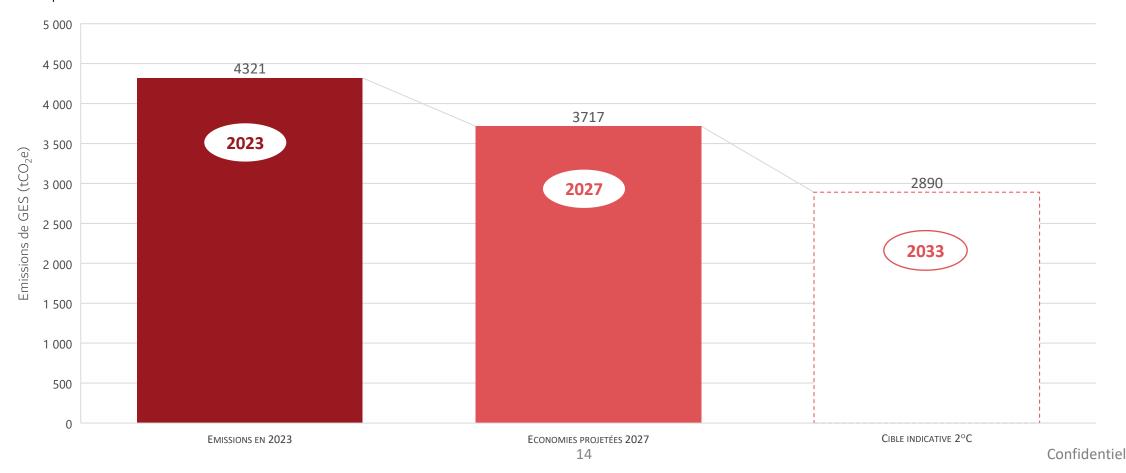
Les **manteaux et vestes** ressortent comme les pièces textiles les plus émissives en absolue comme en intensité. Il s'agit de la catégorie de vêtement la plus achetée (2 509). Les **pantalons** sont près de **2 fois moins impactant** que les manteaux en absolu comme en intensité.

CIBLE DE REDUCTION



Un objectif aligné sur les préconisations du scénario WB2° du SBTi

Le Groupe Pénélope ambitionne de réduire les émissions de GES de 14% à horizon 2027 par rapport à 2023, en suivant les préconisations du scénario « bien en-dessous de 2°C » du SBTi.



Les axes principaux de notre plan d'actions

Le Groupe a prévu de déployer les actions suivantes afin de réduire ses émissions de -14% à horizon 2027 :

Afin de réduire les émissions liées aux déplacements, le Groupe va déployer prioritairement les actions suivantes :

- ✓ Recrutement sectorisé en fonction des lieux de travail / domicile
- ✓ Sensibilisation, communication et incitation des hôtes et hôtesses et du personnel « structure », avec notamment la mise en place progressive de l'application MyPénélope et une communication via ce canal
- √ Réduction et optimisation des missions en temps partiel
- ✓ Création d'une Charte de déplacements professionnels responsables

Afin de réduire les émissions liées aux intrants, le Groupe va déployer les actions suivantes :

- ✓ Prolongement de la durée de vie des vêtements : allongement de la durée de vie des tenues
- ✓ Mise en place d'une politique d'Achats Responsables
- \rightarrow Le Groupe prévoit de solliciter ses partenaires pour obtenir l'impact de leur prestation, notamment pour les achats de services.

Afin de réduire les autres postes d'émissions, le Groupe va procéder dès 2025 au renouvellement progressif du parc informatique avec des appareils reconditionnés

D'autres leviers sont également explorés : récupération et reconditionnement des téléphones en fin de vie